



ELEMENTS DE REFLEXION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

***Conseil Local de Développement
d'ACOLADE***

12 OCTOBRE 2004

***ACOLADE Hôtel de Ville - BP 20 - 69510 SOUCIEU EN JARREST
Tél. : 04.72.31.62.57 Fax : 04.72.31.63.09 e-mail : acolade@free.fr***

SOMMAIRE

INTRODUCTION

<i>1. Répartition des compétences</i>	
<i>1.1 Compétences dans le domaine de l'éducation</i>	<i>p. 7</i>
<i>1.2 Compétences dans les domaines de la formation et de l'apprentissage</i>	<i>p. 8</i>
<i>2. Etat des lieux des établissements de formation</i>	
<i>2.1 Sur le territoire d'ACOLADE</i>	<i>p. 10 et 11</i>
<i>2.2 Sur les territoires limitrophes</i>	<i>p. 12 à 14</i>
<i>2.3 Synthèse des éléments</i>	<i>p. 15</i>
<i>3. Physionomie des effectifs en formation par filière et par canton</i>	<i>p. 17 à 20</i>
<i>4. Table ronde sur le thème de la formation professionnelle</i>	
<i>4.1 Formation scolaire et formation en apprentissage</i>	<i>p. 22</i>
<i>4.2 Marché du travail et formation</i>	<i>p. 22 et 23</i>
<i>4.3 Public et formation</i>	<i>p. 23</i>
<i>5. Pistes de travail</i>	<i>p. 25 et 26</i>
<i>6. Annexes</i>	
▪ <i>Où m'adresser ?</i> <i>Les lieux ressources pour de l'information sur les formations</i>	<i>p. 28 et 29</i>
▪ <i>Quelques définitions</i>	<i>p. 30</i>

INTRODUCTION

Dans le cadre de ses missions, le Conseil Local de Développement (CLD) souhaite apporter aux élus chargés de la réalisation du Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) un certain nombre d'éléments pouvant contribuer à une meilleure connaissance du territoire.

Lors de l'examen du projet du CDRA, les membres du CLD avaient souligné le peu de place consacrée à la formation dans le contrat, même si il ne s'agit pas d'une compétence spécifique des communautés de communes, ou des communes. Il était donc normal que ce sujet soit approfondi lors des rencontres du CLD.

Le document ci-joint n'est pas exhaustif, il dresse un état des lieux en matière de formation professionnelle initiale et avance quelques propositions. Le CLD n'est pas une commission d'experts, c'est pourquoi il s'est entouré sur ce thème des représentants des services formations des chambres consulaires ainsi que des représentants de certaines instances administratives (mission locale, ANPE, GRETA, ...).

Soulignons que ce document n'aborde pas la formation continue. Celle-ci est en effet en pleine mutation et certains décrets ne sont pas encore publiés. Il n'en demeure pas moins que notre territoire n'est pas très riche en actions conventionnées en direction des demandeurs d'emploi ou primo demandeurs.

A un moment où l'on parle beaucoup de formation tout au long de la vie, il est sans doute souhaitable que le CLD envisage à terme une réflexion sur ce sujet, notamment lorsque la législation sera plus claire.

Pour le CLD

Les Co-Présidents

Paul DELORME

Marc TEYTON

Pays de l'Arbresle



Vallons
du
Lyonnais

Vallée
du
Garon

Pays
Mornantais



1. Répartition des compétences

1.1. Compétences dans le domaine de l'éducation

<p>Etat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur (cofinancements locaux). - Responsabilité du service public de l'enseignement : définit les objectifs de la politique éducative, le contenu des enseignements et des diplômes. - Gestion et rémunération du personnel enseignant et non enseignant. - Établissement de la liste annuelle des opérations de construction ou de reconstruction et de la structure pédagogique. - Détermination de l'implantation et des aménagements des établissements de l'enseignement supérieur. - <i>Réunion au moins deux fois par an d'un "conseil territorial de l'éducation", consulté sur tout projet dans le domaine éducatif ayant un impact sur les compétences des collectivités.</i> - <i>Classement des établissements d'enseignement artistique selon leurs missions.</i>
<p>Région</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et fonctionnement matériel des lycées, des établissements d'éducation spéciale, des écoles de formation maritime et aquacole ainsi que des établissements d'enseignement agricole. - Maîtrise d'ouvrage déléguée des bâtiments universitaires. - Établissement du schéma prévisionnel des formations. - Établissement du programme prévisionnel des investissements pour les lycées et autres établissements précités. - Consultation sur les aspects régionaux de la carte des formations supérieures et de la recherche. - Prise en charge des frais de transport scolaire. - <i>Gestion des personnels TOS des lycées.</i> - <i>Schéma régional des enseignements artistiques à vocation professionnelle et participation au financement des établissements.</i>
<p>Département</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et fonctionnement des collèges. - Avis requis sur l'implantation d'établissements d'enseignement supérieur. - <i>Gestion des personnels TOS des collèges.</i> - <i>Carte des secteurs des collèges (mais l'Etat affecte les élèves).</i> - <i>Schéma départemental de développement des enseignements artistiques et aide au financement des écoles municipales.</i>
<p>Commune et/ou Agglo</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et fonctionnement des écoles. - Consultée sur l'implantation d'établissements d'enseignement supérieur. - <i>Le maire désigne l'école dans laquelle peut être inscrit l'enfant.</i> - <i>Financement par les communes des établissements d'enseignement artistique initial.</i>

1.2. Compétences dans les domaines de la formation et de l'apprentissage


















Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Financement des actions de formation non susceptibles d'être rattachées à une région, ou de nature expérimentale. - Consultation par la région sur l'élaboration du PRDF : Plan Régional de Développement des Formations professionnelles des jeunes et des adultes. - Évaluation des politiques régionales. - Signature des conventions annuelles de programmation et de financement des actions. <p><i>- Maintien des programmes de formation à vocation sociale, par exemple la lutte contre l'illettrisme.</i></p>
Région	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration et approbation du PRDF. - Adoption du schéma régional des formations de l'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) et définition de ses programmes. - Signature des conventions annuelles de programmation et de financement des actions. - Mise en œuvre des actions du PRAFP : Plan Régional d'Apprentissage et de Formation Professionnelle continue. - Création du FRAFP : Fonds Régional de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle continue, géré par le Conseil Régional. - Prise en charge de l'indemnité compensatrice relative aux contrats d'apprentissage. <p><i>- Pleine responsabilité des crédits AFPA.</i></p> <p><i>- Accueil, information, orientation des jeunes (missions locales) : co-financement avec l'Etat.</i></p> <p><i>- Contrats d'objectifs avec l'Etat et les socioprofessionnels pour développer les formations.</i></p>
Département	- Aides aux apprentis (carte scolaire, ...), mais pas dans tous les départements.
Commune et/ou Agglo	<ul style="list-style-type: none"> - Associée à l'élaboration PRAFP. <p><i>- Lorsque la création de formations impose des opérations de construction d'établissements du second degré, l'accord de la commune est nécessaire.</i></p> <p><i>- Association des communes par convention aux actions d'accueil et d'orientation des jeunes menées par la Région (création de missions locales).</i></p>
Europe	- Programmes de co-financement communautaire (cofinancement du programme LEONARDO, soutien financier à des actions de formation professionnelle des états membres, soutien aux activités innovantes dans le domaine de la formation...).






En italique :

Ce que stipule le projet de loi sur les responsabilités locales.



















2. Etat des lieux des établissements de formation
















2.1. Sur le territoire d'ACOLADE


LIEU	ETABLISSEMENT	FORMATIONS PROPOSEES
L'Arbresle	GRETA Beaujolais Monts du Lyonnais	Offres de formations continues
L'Arbresle	Lycée d'Enseignement Professionnel et Technique "Barthélemy Thimonnier"	 BEP : Bois et matériaux associés, métiers de l'électrotechnique, métiers de la production mécanique informatisée  BEP : Métiers de la comptabilité, du secrétariat  CAP : Menuisier (fabricant de menuiserie, mobilier et agencement)
L'Arbresle	MFR "La Palma"	 BEPA et BTA : Services aux personnes  CAP : Petite enfance (CFA)
L'Arbresle	Collège "Les Quatre Vents"	Enseignement général
L'Arbresle	Collège "Champagnat" (privé)	Enseignement général
Brignais	Lycée d'Enseignement Professionnel et Technique "Gustave Eiffel"	 BEP : Bois et matériaux associés, bâtiment (technique des métaux, du verre et des matériaux de synthèse)  BAC Pro : Bâtiment (métal, aluminium, verre, matériaux associés)  BEP : Métiers de la comptabilité, du secrétariat  CAP : Menuisier (fabricant de menuiserie, mobilier et agencement), serrurier métallier  BAC Pro : Comptabilité
Brignais	Collège "Jean Zay"	Enseignement général
Brindas	Collège	Enseignement général
Brindas	Collège "Ecole Notre Dame de la Sainte Espérance" (privé)	Enseignement général
Brussieu	Atelier d'Apprentissage "La Giraudière"	 BEP : Bois et matériaux associés, métiers de la production mécanique informatisée, technique des métaux, du verre et des matériaux de synthèse du bâtiment  CAP : Menuisier (menuiserie, mobilier et agencement)  BAC Pro : Bois construction et aménagement du bâtiment (UFA)
Chaponost	Collège "Françoise Dolto"	Enseignement général
Grézieu la Varenne	Foyer Centre de Formation	Centre agréé par la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et le Conseil Général 4 types de formation :  Espace vert  Bâtiment  Cuisine  Service en salle

Lentilly	CEPAJ (Centre d'Enseignement Professionnel Adapté aux Jeunes)	Etablissement d'éducation spécialisée
Lentilly	Collège "Jacques Coeur"	Enseignement général
Mornant	Collège "Saint Thomas d'Aquin" (privé)	Enseignement général
Mornant	Collège "Pierre de Ronsard"	Enseignement général
Sainte Consorce	MFR	 CAPA et BEPA : Aménagement de l'espace (travaux paysagers)  CSA : Taille des arbres
Saint Pierre la Palud	Etablissement de Formation EDF "La Perollière"	Formation interne des cadres de l'EDF
Savigny	Centre de Formation Professionnel	 BTS : Horticulture, aménagement paysager  CCTAR : Aménagements paysagers  Qualification : Secrétaire spécialisé comptabilité, collaborateur PME-PMI
Soucieu en Jarrest	Collège "La Perrière"	Enseignement général
Vaugneray	Collège "Saint Sébastien" (privé)	Enseignement général
Vourles	Collège "Louis Querbes" (privé)	Enseignement général

2.2. Sur les territoires limitrophes

LIEU	ETABLISSEMENT	FORMATIONS PROPOSEES
Charbonnières	Lycée "Blaise Pascal"	Enseignement général
Chessy les Mines	MFR	 BEPA : Production horticole BAC Pro : Production horticole, travaux paysagers  BAC Pro : Secrétariat, comptabilité  BTS : PME-PMI, comptabilité et gestion des organisations
Dardilly	Lycée Hôtelier "François Rabelais" et CFA des Métiers de Bouche	 BEP : Métiers de bouche, métiers de la restauration et de l'hôtellerie  CAP : Métiers de bouche, restaurant  BAC Techno : Hôtellerie
Dardilly	Lycée Horticole et CFA Agricole	BEPA, BAC Pro, BTS : Travaux paysagers, productions horticoles
Dardilly	CFA du Bâtiment et Travaux Publics "Philibert de l'Orme"	 BEP : Métiers de l'électrotechnique  CAP : Carreleur mosaïste, charpentier bois, construction en béton armé du bâtiment, couvreur, froid et climatisation, installateur thermique, installation en équipements électriques, menuisier, maçon, peintre applicateur de revêtement, plâtrier plaquiste, serrurier métallier - Formation continue
Ecully	Lycée d'Enseignement Professionnel et Technique "François Cevert"	 BEP : Carrosserie, maintenance de véhicules automobiles BEP : Logistique et commercialisation, métiers de la comptabilité, métiers du secrétariat, vente action marchande  CAP : Agent d'entreposage et de messagerie, vendeur magasinier domaine automobile
Ecully	Centre de Formation et de Promotion Horticole pour Adulte	 BPA : Chef d'entreprise ou ouvrier hautement qualifié en jardin et espaces verts, horticulture CAPA, BAC Pro, BTSA : Travaux paysagers  BP : Responsable d'exploitation agricole CSA : Collaborateur du concepteur paysagiste
Irigny	"Centre Laënnec"	Réinsertion professionnelle et sociale des personnes handicapées :  Secrétariat et comptabilité  Mécanique (réparation)
Saint Clément les Places	Centre de Formation et d'Hébergement ERASME	 Technologie de l'information et de la communication
Saint Genis Laval	Ecole Technique Hôtelière "La Vidaude" (privé)	 BEP : Métiers de l'hôtellerie et de la restauration  CAP : cuisine, restaurant
Saint Genis Laval	Lycée Horticole de "Pressin" (privé)	 BEPA et CAPA : Productions horticoles (productions florales et légumières, et pépinières)

Saint Genis Laval	Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole	Bac techno : Sciences et technologies du produit agroalimentaire (STPA)  BAC Techno : Sciences et Technologies de Laboratoire (biochimie, génie biologique)  BTS : Anabiotech (analyses agricoles biologiques et technologiques) - Formation continue
Saint Genis Laval	Lycée d'Enseignement Général et Technologique "René Descartes"	- Enseignement général  BAC techno : Sciences et Technologies de Laboratoire (physique de laboratoire et procédés industriels)
Saint Genis Laval	CEPAJ (Centre d'Enseignement Professionnel Adapté aux Jeunes)	Public confié par les services sociaux du département et le tribunal pour enfants
Saint Genis Laval	Atelier Pédagogique Personnalisé	- Formation continue adaptée - Préparation aux concours
Saint Laurent de Chamousset	MFR	BEPA : Conduite de productions agricoles (production animale)  BEPA : Services aux personnes  BTA : Technicien animalier de laboratoire BAC Pro : Production animale  BAC Pro services : Accueil assistance conseil  BTS : Tourisme et loisirs
Saint Martin en Haut	CFA des MFR	 BEP et BAC Pro : Agent de maintenance de matériels agricoles, maintenance de véhicules automobiles  CAP : Mécanicien en tracteurs et matériels agricoles
Saint Romain de Popey	MFR	BEPA : Agroéquipements  CAP et BEP : Mécanique du matériel parc et jardin
Saint Symphorien s/ Coise	CFA des MFR du "Val de Coise"	 CAPet BEP : Installateur thermique, installation en équipements électriques, maçon, peintre applicateur de revêtement, installateur sanitaire, métier de l'électrotechnique
Saint Symphorien s/ Coise	Lycée Professionnel "Jean Monnet" (privé)	BTA : Service en milieu rural (hébergement restauration) BEPA : Services aux personnes, services (vente de produits frais)  CAP : Petite enfance  Prépa concours aide-soignant et auxiliaire puéricultrice
Saint Symphorien s/ Coise	Lycée "Champagnat" (privé) Lycée, Collège et Ecole	Enseignement général
Tarare	Lycée d'Enseignement Professionnel et Technique "Jules Verne"	 BEP : Maintenance des systèmes mécaniques automatisés, métiers de l'électrotechnique  BEP : Métiers de la comptabilité, du secrétariat, vente action marchande CAP : Prêt-à-porter

Tarare	Lycée Polyvalent "René Cassin"	BTS : Assistant de gestion PME PMI - Enseignement général
Tarare	Lycée "Notre Dame de Bel Air" (privé)	 BAC Techno : Sciences et technologies de laboratoire (génie électronique)

En gris :

Les établissements d'enseignements généraux. Ils ont été indiqués pour mémoire, mais ne font pas l'objet de notre étude.

Légende :

 Secteur agricole

 Secteur industriel

 Secteur des services

Sigles utilisés :

- **BAC Professionnel et Technologique** (niveau IV)
- **BEP** : Brevet d'Etudes Professionnelles (niveau V)
- **BEPA** : Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (niveau V)
- **BP** : Brevet Professionnel (niveau IV)
- **BPA** : Brevet Professionnel Agricole (niveau IV)
- **BTA** : Brevet de Technicien Agricole (niveau IV)
- **BTS** : Brevet de Technicien Supérieur (niveau III)
- **BTSA** : Brevet de Technicien Supérieur Agricole (niveau III)
- **CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle (niveau V)
- **CAPA** : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (niveau V)
- **CCTAR** : Certificat de Capacités Techniques Agricoles et Rurales
- **CSA** : Certificat de Spécialisation Agricole (niveau III ou IV ou V)
- **CFP** : Certificat de Formation Professionnelle
- **CFA** : Centre de Formation d'Apprentis
- **MFR** : Maison Familiale Rurale
- **UFA** : Unité de Formation par Apprentissage

2.3. Synthèse des éléments

La majeure partie des formations proposées sur le périmètre d'ACOLADE et sur les territoires limitrophes sont des formations "professionnalisantes", c'est-à-dire qu'elles préparent directement à l'entrée dans la vie active et de niveau de qualification V à III (les formations de niveau III étant relativement peu nombreuses).

Si on se limite au périmètre d'ACOLADE, on voit qu'il existe une offre de formation importante dans trois domaines essentiellement : la deuxième transformation du bois (l'Arbresle, Brussieu, Brignais), l'horticulture et l'aménagement paysager (Sainte Consoce et Savigny), et enfin le secrétariat et la comptabilité (l'Arbresle, Brignais, Savigny). Le territoire d'ACOLADE est particulièrement dépourvu de toutes autres formations (mécanique, alimentation, bâtiment, etc ... à l'exception du CEPAJ – mécanique/bâtiment – qui s'adresse à des publics spécifiques).

Sur le territoire jouxtant le périmètre d'ACOLADE, dans le secteur industriel, l'électronique, l'automobile (particulièrement la maintenance), et le BTP sont présents sur l'ensemble des formations proposées.

La gestion et l'administration, le commerce et la vente, le service aux personnes, mais aussi l'hôtellerie, la restauration et les métiers de bouche (mais regroupés principalement à Dardilly) constituent l'essentiel des formations du secteur des services.

Enfin, dans le secteur agricole, l'offre en matière de formation, assez diverse, est dispensée notamment au niveau des Maisons Familiales Rurales.

Après cet inventaire, il convient d'analyser les problématiques d'adéquation ou d'inadéquation entre les besoins des entreprises et l'offre de formation existante. Pour cela nous disposerons d'éléments à l'occasion du Schéma de Développement Economique (en cours d'élaboration dans le cadre du Contrat de Développement Rhône-Alpes), ainsi que des données de l'ANPE et de divers organismes s'occupant d'emploi.

Un tableau des effectifs sur 4 ans montre des évolutions parfois importantes qu'il sera nécessaire d'approfondir.

Une série de propositions sera faite en fin de rapport.

3. *Physionomie des effectifs en formation par filiale et par canton*

Physionomie des effectifs en formation par filière et par canton

Domaine de formation	Niveau	CANTON	Apprentissage			Scolaire			
			R98	R2000	R2002	R98	R2000	R2002	R2003
Agriculture - Aménagement rural	III	ARBRESLE	40	46	44				
		LIMONEST	71	49	54	116	116	100	90
		SAINT GENIS LAVAL	42	43	38	63	51	63	61
		SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET				22	32	29	29
	Total III		153	138	136	201	199	192	180
	IV	ARBRESLE	16	20	21				
		BOIS D'OINGT				73	80	72	64
		LIMONEST	60	38	45	96	99	78	77
		SAINT GENIS LAVAL			30	34	35	34	38
		SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET				24	38	35	40
	Total IV		76	58	96	227	252	219	219
	V	BOIS D'OINGT				62	54	45	51
		LIMONEST	102	71	63	162	157	158	158
		SAINT GENIS LAVAL				96	94	92	86
		SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET				47	43	46	46
		TARARE					8	34	38
		VAUGNERAY	19	37	38	49	49	48	49
	Total V		121	108	101	416	405	423	428
	TOTAL	Agriculture, ...	350	304	333	844	856	834	827
Agro-alimentaire - Chimie - Plasturgie	IV	SAINT GENIS LAVAL			4	82	82	38	41
	Total IV				4	82	82	38	41
	TOTAL	Agro-alimentaire, ...			4	82	82	38	41
Bâtiment - Travaux publics	III	LIMONEST		38					
	Total III			38					
	IV	ARBRESLE						3	11
		LIMONEST	105	82	61				
		SAINT GENIS LAVAL	11	11	15	25	6	8	13
		SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	23	22	20				
	Total IV		139	115	96	25	6	11	24
	V	LIMONEST	324	409	385				
		SAINT GENIS LAVAL ST SYMPH S/ COISE	80	90	103			25	28
	Total V		404	499	488			25	28
	TOTAL	BTP	543	652	584	25	6	36	52
Bois - Ameublement	IV	LIMONEST	14	14	21				
	Total IV		14	14	21				
	V	ARBRESLE				64	47	44	50
		LIMONEST	37	49	39				
		SAINT GENIS LAVAL				75	71	65	68
		SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET							
	Total V		37	49	39	139	118	109	118
	TOTAL	Bois, Ameublement	51	63	60	139	118	109	118

Domaine de formation	Niveau	CANTON	Apprentissage			Scolaire			
			R98	R2000	R2002	R98	R2000	R2002	R2003
<i>Boulangerie - Pâtisserie - Boucherie - Charcuterie</i>	IV	LIMONEST	28	36	24	17	47	44	40
	Total IV		28	36	24	17	47	44	40
	V	LIMONEST	442	395	333	182	124	131	123
	Total V		442	395	333	182	124	131	123
	TOTAL	Boulangerie, Pâtisserie	470	431	357	199	171	175	163
<i>Commerce - Vente</i>	III	LIMONEST				102	110	83	66
	Total III					102	110	83	66
	IV	ARBRESLE				57	66	54	52
		LIMONEST	15	14	6	47	48	47	45
		ST SYMPH S/ COISE		7	13	26	33	41	49
	Total IV		15	21	19	130	147	142	146
	V	LIMONEST	4			60	47	48	46
		ST SYMPH S/ COISE				49	15	21	16
		TARARE				45	47	48	45
	Total V		4			154	109	117	107
	TOTAL	Commerce, Vente	19	21	19	386	366	342	319
	<i>Comptabilité</i>	IV	ARBRESLE				28	20	28
	BOIS D'OINGT		9	14	16				
	SAINT GENIS LAVAL				29	33	24	29	
	Total IV		9	14	16	57	53	52	54
	V	ARBRESLE				35	35	36	36
		LIMONEST				64	48	48	48
		SAINT GENIS LAVAL				32	32	32	32
		TARARE				40	46	40	44
	Total V					171	161	156	160
	TOTAL	Comptabilité	9	14	16	228	214	208	214
	<i>Electricité - Electronique</i>	III	SAINT GENIS LAVAL				27	50	47
	Total III					27	50	47	
	IV	LIMONEST	19	36	39				
		ST SYMPH S/ COISE	26	15	20				
		TARARE				25	25	30	30
	Total IV		45	51	59	25	25	30	30
	V	ARBRESLE				28	28	28	28
		LIMONEST	63	55	51				
		ST SYMPH S/ COISE	51	48	53				
		TARARE				44	44	45	42
	Total V		114	103	104	72	72	73	70
TOTAL	Electricité, Electronique	159	154	163	97	124	153	147	
<i>Gestion administrative</i>	III	TARARE				29	39	47	41
	Total III					29	39	47	41
	IV	ARBRESLE					11	22	25
		BOIS D'OINGT	12	17	17				
		LIMONEST				26	30	28	33
	Total IV		12	17	17	26	41	50	58
	V	ARBRESLE				36	36	37	37
		LIMONEST				47	47	47	45
		SAINT GENIS LAVAL				32	31	33	32
		TARARE				32	30	33	30
	Total V					147	144	150	144
TOTAL	Gestion administrative	12	17	17	202	224	247	243	

Domaine de formation	Niveau	CANTON	Apprentissage			Scolaire			
			R98	R2000	R2002	R98	R2000	R2002	R2003
<i>Hôtellerie - Restauration</i>	III	LIMONEST	20	21	22	20	25	48	72
		SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET			5				
	Total III		20	21	27	20	25	48	72
	IV	LIMONEST	42	54	50	47	45	46	38
		SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET							
	Total IV		42	54	50	47	45	46	38
	V	ARBRESLE		5	6				
		LIMONEST	417	360	313	175	180	176	190
		SAINT GENIS LAVAL				35	35	33	36
	Total V		417	365	319	210	215	209	226
TOTAL	Hôtellerie, Restauration		479	440	396	277	285	303	336
<i>Maintenance</i>	IV	ARBRESLE				26	26	14	5
		TARARE							10
	Total IV				26	26	14	15	
	V	ARBRESLE				49	42	48	15
		TARARE				26	25	28	32
	Total V				75	67	76	47	
	TOTAL	Maintenance				101	93	90	62
<i>Métallurgie - Mécanique</i>	IV	ARBRESLE							3
		LIMONEST							
		ST SYMPH S/ COISE	10	22	30				
		TARARE				13	19	8	
	Total IV		10	22	30	13	19	8	3
	V	ARBRESLE				27	14	22	15
		LIMONEST	56	30	26	83	78	67	64
		SAINT GENIS LAVAL				56	49	22	20
		SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET							
		ST SYMPH S/ COISE	31	32	30				
TARARE					21	23			
Total V		87	62	56	187	164	111	99	
TOTAL	Métallurgie, Mécanique		97	84	86	200	183	119	102
<i>Nettoyage - Services aux personnes</i>	III	VAUGNERAY				47	44	39	35
	Total III					47	44	39	35
	IV	SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	30	32	29				
	Total IV		30	32	29				
	V	ARBRESLE				88	77	69	86
		SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET				45	37	37	41
		ST SYMPH S/ COISE				37	56	64	61
	Total V				170	170	170	188	
TOTAL	Nettoyage, Services ...		30	32	29	217	214	209	223
<i>Réparation automobile</i>	IV	LIMONEST				48	46	43	39
		ST SYMPH S/ COISE	14	30	31				
	Total IV		14	30	31	48	46	43	39
	V	LIMONEST				97	96	91	97
		ST SYMPH S/ COISE	71	79	74				
	Total V		71	79	74	97	96	91	97
TOTAL	Réparation automobile		85	109	105	145	142	134	136

Domaine de formation	Niveau	CANTON	Apprentissage			Scolaire			
			R98	R2000	R2002	R98	R2000	R2002	R2003
Textile - Habillement - Cuir	V	ARBRESLE				15			
		LIMONEST	45	39	29				
		TARARE				22	19	14	11
	Total V		45	39	29	37	19	14	11
	TOTAL	Textile, Habillement	45	39	29	37	19	14	11
Transport - Logistique	IV	LIMONEST				46	40	28	34
	Total IV					46	40	28	34
	V	LIMONEST				46	40	47	48
	Total V					46	40	47	48
	TOTAL	Transport, Logistique				92	80	75	82
TOTAL GENERAL			2349	2360	2198	3271	3177	3086	3076

Correspondance entre les cantons et les établissements de formation :

Canton	Etablissements concernés	Commune
L'Arbresle	- LEPT "Barthélemy Thimonnier" - MFR "La Palma" - CFP	L'Arbresle L'Arbresle Savigny
Le Bois d'Oingt	- MFR	Chessy les Mines
Limonest	- Lycée Hôtelier "François Rabelais" et CFA des Métiers de Bouche - Lycée Horticole et CFA Horticole - CFA du BTP "Philibert de l'Orme" - LEPT "François Cevert" - CFP Horticole pour Adulte	Dardilly Dardilly Dardilly Ecully Ecully
Saint Genis Laval	- LEPT "Gustave Eiffel" - Ecole Technique Hôtelière "La Vidaude" - Lycée Horticole de "Pressin" - LEGT Agricole - LEGT "René Descartes"	Brignais Saint Genis Laval Saint Genis Laval Saint Genis Laval Saint Genis Laval
Saint Laurent de Chamousset	- Atelier d'Apprentissage "La Giraudière" - MFR	Brussieu Saint Laurent de Chamousset
Saint Symphorien sur Coise	- CFA des MFR - CFA des MFR du "Val de Coise" - LP "Jean Monnet"	Saint Martin en Haut Saint Symphorien sur Coise Saint Symphorien sur Coise
Tarare	- MFR - LEPT "Jules Vernes" - Lycée "René Descartes" - Lycée "Notre Dame de Bel Air"	Saint Romain de Popey Tarare Tarare Tarare
Vaugneray	- MFR	Sainte Consorce

4. Table ronde sur le thème de la formation professionnelle

Dans le cadre de cette rencontre, cinq personnes ont été invitées à participer à une table ronde afin qu'elles apportent un éclairage, en matière de formation, sur les secteurs qu'elles représentent.

Personnes invitées :

- **Jean POULET**, responsable du service formation à la Chambre des Métiers.
- **Dominique DOUVRE**, responsable du service formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- **Philippe BONNET**, responsable du service formation de la Chambre d'Agriculture.
- **Cathy FILLE**, chargée de mission à la Direction de la Formation Continue de la Région Rhône-Alpes.
- **Lucie FRECHETTE**, École de Santé Sociale du Sud-Est.

4.1. Formation scolaire et formation en apprentissage

En formation initiale, on distingue la **formation scolaire "classique"** et la **formation en apprentissage**. Sur le territoire d'ACOLADE et les territoires limitrophes, l'essentiel de la formation se concentre autour de 6 secteurs. L'agriculture, le BTP, les métiers de bouche - hôtellerie pour les formations en apprentissage (ces secteurs composent 75% de l'apprentissage), et commerce - vente, comptabilité - administration, services aux personnes et également agriculture pour la formation scolaire "classique" (ces secteurs représentent 50% de la formation scolaire "classique"). Pour plus de renseignements, se reporter au document sur les effectifs en formation par filière et par canton.

La demande est très différente. Globalement, au niveau de l'apprentissage, on s'aperçoit qu'il y a plutôt une stabilité. Alors que du côté des lycées professionnels, il y a une baisse du recrutement qui s'explique par une courbe de la démographie décroissante : 10 % de jeunes en moins chaque année. Les lycées professionnels vont donc devoir servir 10 % de jeunes en moins par an. C'est donc une réalité qu'il faut prendre en compte. L'apprentissage dans certains secteurs fonctionne très bien, alors que dans l'enseignement classique en lycée, les places sont vides. Il faut donc s'interroger par rapport à cela, même s'il n'est pas question d'opposer ces deux types d'enseignements qui sont adaptés à des publics divers et qui correspondent à des besoins d'entreprises différents. Il existe un risque que ces 2 types de formation entrent en **concurrence**.

Aujourd'hui on constate que l'apprentissage manuel sur les niveaux III et IV se développe de plus en plus. Mais les entreprises en ont-elles vraiment besoin ? N'y a-t-il pas un **risque de décalage entre les besoins des entreprises et le niveau de ces formations** ?

4.2. Marché du travail et formation

Il ne fait aucun doute que ces deux variables sont à travailler ensemble.

Industrie et artisanat

D'une part, pour des démarches d'apprentissage, il est nécessaire **d'être à l'écoute des organisations professionnelles** afin de connaître la situation économique des entreprises, l'impact de l'évolution économique, la concurrence, pour **répondre avec eux aux besoins de formation professionnelle**. D'autre part, il s'agit de **convaincre les entreprises**, notamment artisanales, **de former des apprentis**. L'apprentissage reste un des meilleurs moyens de mettre en condition les jeunes. Cependant, de moins en moins d'entreprises s'engagent.

Il convient de mettre en place des apprentissages pour couvrir les manques, mais en fonction de ce qui existe déjà.

Agriculture

Il est important également **d'adapter les formations à l'évolution socio-économique** des secteurs professionnels. Dans le domaine agricole, on constate que le modèle de l'exploitation familiale tend à s'effacer pour laisser place à des entreprises agricoles. Dans un même temps, le public en formation dans l'enseignement en agriculture tend à se modifier ; aujourd'hui, 70 % des personnes en formation dans ce domaine ne sont plus fils d'agriculteur. Les connaissances transmises auparavant de père en fils, vont devoir être transmises en formation. Par conséquent, c'est le cursus de formation qu'il faut réviser pour l'adapter aux nouvelles réalités. **L'enseignement agricole va devoir évoluer et prendre de nouvelles formes.**

Santé et social

Par ailleurs, certains secteurs ont à la fois **un fort besoin de main d'œuvre et une forte demande de formation** (bâtiment, hôtellerie, métallurgie). C'est l'exemple aussi des secteurs de la santé et de **l'aide à la personne**. Le territoire de l'Ouest Lyonnais est particulièrement concerné par cette problématique. En effet, si l'on a une **vision à 20 ans** du territoire, il risque d'il y avoir des difficultés avec les personnes âgées s'il n'y a pas assez de personnes formées pour s'occuper de ce public.

Cela soulève **la question du financement** des formations. Il y a des manques qui ne peuvent pas être comblés par une augmentation des places parce qu'il y a le problème du financement de ces places supplémentaires. Vers qui se tourner pour trouver les fonds nécessaires ?

4.3. Public et formation

Au niveau de la Région, le Plan Régional de Développement des Formations professionnelles des jeunes et des adultes (PRDF) permet de **planifier les besoins en matière de formation** professionnelle. Il organise l'ensemble des actions de formation initiale et continue ainsi que des actions d'information et d'orientation qui seront mises en œuvre.

La loi sur le **droit à la formation tout au long de la vie** est un élément nouveau que la Région doit prendre en compte. Tout salarié embauché en CDI, présent depuis au moins un an dans une entreprise, bénéficie chaque année de 20 heures de formation cumulable sur 6 ans. La Région va donc devoir s'interroger sur le plan d'actions qu'elle souhaite impulser.

Une des questions qui émerge est comment faire venir des jeunes de qualité au sein des formations, mais aussi, comment les garder. En effet, de plus en plus de jeunes "zappent" les formations en passant d'une section à une autre. Souvent leur premier emploi ne correspond pas à la formation qu'ils ont reçue. Cela nécessite **un accompagnement du jeune** dans ses orientations dès le départ. Cela signifie également resserrer les liens avec les missions locales et les autres organismes.

Il faut s'interroger aussi sur **la mobilité des personnes** sur le territoire de l'Ouest Lyonnais en observant sur quel territoire les jeunes vont se former.

Une des réponses en cours de développement pour répondre à ces problématiques de manque de mobilité des personnes est **la formation à distance**. C'est une solution pour le milieu rural, même si cela nécessite un accompagnement. Et là aussi se pose la question du financement.

Il est nécessaire de travailler sur des analyses plus fines afin de mieux percevoir **les attentes des familles et des jeunes**.

Enfin, rappelons qu'il n'existe que 5 établissements de formation professionnelle (hormis les lycées professionnels) sur le périmètre d'ACOLADE : le GRETA, le CFP de Savigny, les MFR de Sainte Consorce et de L'Arbresle, ainsi que l'atelier d'apprentissage "La Giraudière" limitrophe avec le canton de Saint Laurent de Chamousset. Ce qui est peu.

On peut donc souligner la **difficulté de faire intervenir des organismes de formation sur le territoire**.

5. Pistes de travail

Suite aux diverses réunions ayant eu lieu sur ce sujet au sein du conseil de développement, on peut dresser une liste de propositions, disons des pistes de travail à l'intention des élus ayant en charge le développement du territoire d'ACOLADE.

Pistes de travail au niveau des formations :

Agriculture

- *Constat* : Les effectifs en niveau III ont baissé de 12 % en 4 ans alors que le niveau IV a augmenté de 5 % et que le niveau V est resté stable.

↳ *Suggestion* :

Prévoir une rencontre entre la commission agriculture/environnement et le service formation de la Chambre d'Agriculture afin de déterminer le degré de pertinence des niveaux de qualification et examiner sous quelle forme le CDRA peut soutenir les projets de tutorat avec des maîtres d'apprentissage.

Bâtiment

- *Constat* : Le niveau IV (BAC) a fortement baissé en apprentissage (-31 %) alors qu'il reste stable en formation scolaire.
Le niveau V (CAP-BEP) a fortement augmenté (+18 % en 3 ans).

↳ *Suggestion* :

En relation avec les organisations professionnelles (CAPEB, FRB, FRBTP, Chambre des Métiers,...), organiser une campagne ayant pour but de revaloriser l'image des métiers du bâtiment au travers le journal de l'Ouest Lyonnais, les bulletins intercommunaux, ...

Métiers de bouche

- *Constat* : Baisse très importante des effectifs niveau CAP-BEP (-27 % en 3 ans) alors que le niveau IV bien qu'en augmentation représente des effectifs modestes (60 jeunes).

↳ *Suggestion* : Cf point suivant.

Métiers de l'hôtellerie - restauration

- *Constat* : Seul le niveau III (bis) augmente sinon la chute des effectifs en niveau V est inquiétante (-15 %).
On note d'autre part de nombreux abandons en cours de formation.

↳ *Suggestion* :

Ces deux secteurs souffrent de conditions de travail difficiles, il est donc indispensable que les jeunes les connaissent mieux avant de s'engager.

Il pourrait être opportun que les représentants de la profession initient une action de sensibilisation dans les collèges et les lycées.

De "jeunes retraités" pourraient être les ambassadeurs de cette opération.

Métiers de la maintenance

- *Constat* : Secteur en perte d'effectifs en niveau IV (-40 %) et niveau V (-37 %).
Pas de niveau III pourtant demandé par les entreprises.

↳ *Suggestion* : Cf point suivant.

Métiers de la métallurgie - mécanique

- *Constat* : Tous niveaux confondus, les effectifs ont baissé de 37 %.

↳ *Suggestion* :

Comme pour la maintenance, ce sujet devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie car les effectifs se sont peut-être déplacés sur Lyon au CFA de l'industrie métallurgique.

Il n'en demeure pas moins que les métiers de la métallurgie-mécanique ont fortement besoin d'une revalorisation de leur image car ils ont beaucoup changé mais sont peu ou mal connus.

Cet aspect devrait être évoqué et débattu lors du séminaire sur l'élaboration du Schéma de Développement Economique de l'Ouest Lyonnais organisé le 25 novembre 2004.

Métiers de services aux personnes

- *Constat* : Même si les effectifs en formation augmentent sensiblement, il manque des formations qualifiantes.

↳ *Suggestion* :

Il s'agit d'un secteur qui connaîtra certainement (qui connaît déjà) un fort développement dans les prochaines années.

Il conviendrait de favoriser le développement des formations des auxiliaires de vie et des aides-soignants notamment par la voie de l'apprentissage.

Pour cela, une ligne financière du CDRA est utilisable (action 14). Il conviendrait de confier à une structure à déterminer (MFR, ADMR, ...) la maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'une étude de faisabilité débouchant sur un programme d'actions.

Autres aspects à prendre en compte

D'autres secteurs professionnels pourraient faire l'objet d'analyses identiques mais nous avons privilégié ceux qui nous paraissent les plus sensibles. D'autres priorités pourraient être travaillées et soutenues.

☞ *La formation à distance*

Envisager pour cela des lieux pouvant accueillir des groupes pour les regroupements en utilisant les structures existantes.

☞ *Les opérations d'orientation*

Soutenir les initiatives dont le but est d'accompagner davantage les jeunes dans leur orientation scolaire mais aussi professionnelle, d'une manière générale les aider à faire des choix judicieux.

Organiser l'information des personnels notamment par des personnes ayant récemment cessé leur activité.

☞ *Les relations avec des organisations professionnelles*

Au-delà de cette étude, il faut continuer à travailler avec les organisations professionnelles afin de mieux connaître leurs attentes et les collaborations possibles.

Il semble nécessaire de prévoir annuellement des rencontres pour faire le point sur l'état d'avancement.

6. Annexes

Où m'adresser ? Les lieux ressources pour de l'information sur les formations

Organisme	Lieux	Téléphone	Contenu de l'information
Mission Locale : <i>- Nord Ouest Rhône</i> <i>- Monts d'Or et Monts du Lyonnais</i> <i>- Sud Ouest Lyonnais</i>	Tarare L'Arbresle (antenne) Saint Laurent de Chamousset Ecully Tassin Oullins	04 74 05 0030 04 74 01 19 32 04 74 26 55 01 04 78 33 83 50 04 72 59 18 80 04 78 50 75 66	Information, conseil et mise en relation pour la formation professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans inclus. Prescripteur de formation pour les 16-25 ans sortis du système scolaire.
ANPE :	Tassin Oullins Tarare Givors	04 72 86 06 20 04 72 39 01 40 04 74 05 36 66 04 72 24 02 02	Pour toute formation concernant les personnes en recherche d'emploi. Ouvert aux non demandeurs et non offreurs d'emploi.
Conseil Général	Lyon	04 72 61 77 77	Informations sur les collèges.
Conseil Régional	Charbonnières les Bains	04 72 59 40 00	Information sur les formations initiales (lycées et centres d'apprentissage) et continues et les aides financières existantes.
Rectorat : <i>- Académie de Lyon</i> <i>- Réseau Rhône-Alpes de formation continue</i>	Lyon Lyon	04 72 80 60 60 04 72 53 09 94	Répertorie les différentes formations existantes et leur contenu.
Chambre de Commerce et d'Industrie	Lyon	04 72 40 58 58	Délivre des renseignements sur les métiers, les entreprises et les formations par apprentissage existantes dans les domaines du commerce et de la vente, de la comptabilité, de l'informatique.
Chambre des Métiers <i>- Du Rhône</i> <i>- Antenne Ouest Lyonnais</i>	Lyon Tarare	04 72 43 43 00 04 74 63 04 74	Délivre des renseignements sur les métiers, les entreprises et les formations par apprentissage existantes dans différents corps de métiers (bâtiment et travaux publics, électricité électronique, enseignement sport culture communication, gestion administrative et management, hôtellerie restauration et métiers de bouche, nettoyage et service aux personnes, santé).
Chambre d'Agriculture	La Tour de Salvagny Brignais Saint Laurent d'Agny	04 78 19 61 00 04 72 31 59 60 04 78 48 76 85	Délivre des renseignements sur les métiers, les entreprises et les formations par apprentissage existantes dans l'agriculture et l'aménagement rural.
Direction départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Villeurbanne	04 72 65 59 59	Délivre des renseignements sur la réglementation du travail et sur les aides à l'emploi.

Où m'adresser ? Les lieux ressources pour de l'information sur les formations (suite)

Organisme	Lieux	Téléphone	Contenu de l'information
CIO :	Lyon 1° Lyon 3° Lyon 5° Lyon 9° Villefranche sur Saône Oullins Givors	04 78 28 37 09 04 72 84 66 80 04 78 36 83 34 04 72 80 51 80 04 74 68 11 43 04 78 50 17 40 04 72 24 16 44	Orientation et information scolaires et professionnelles.

Quelques définitions

- ❖ **Formation initiale** : Formation destinée aux élèves, étudiants et apprentis.

- ❖ **Formation continue** : Formation professionnelle destinée aux travailleurs et demandeurs d'emploi (actifs).

- ❖ **Formation professionnelle** : Formation débouchant sur l'acquisition ou le perfectionnement d'une qualification professionnelle, ou de l'obtention d'un diplôme technique, c'est-à-dire les formations initiales, continues et en alternance. La formation générale (écoles, collèges, lycées d'enseignements généraux et études supérieures) n'est pas prise en compte.

- ❖ **Apprentissage** : La formation par apprentissage s'adresse à des personnes entre 16 et 25 ans préparant un diplôme dans le cadre d'un contrat de travail particulier associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un CFA. Depuis 1987, l'apprentissage est ouvert à tous les niveaux : du CAP au diplôme d'ingénieur ou DESS.

- ❖ **PSP** : Promotion Sociale et Professionnelle (formation à l'initiative de l'individu).